

Communiqué de presse

MARCHÉ DU HAUT ET DU TRÈS HAUT DÉBIT FIXE

Progression record de l'adoption de la fibre optique et poursuite des déploiements à un rythme élevé au troisième trimestre 2020

Paris, le 3 décembre 2020

L'Arcep publie aujourd'hui les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit à fin septembre 2020. Le troisième trimestre 2020 a été marqué par une progression record de l'adoption de la fibre optique (FttH) et une poursuite des déploiements à un rythme élevé.

Dans le même temps, l'Arcep attribue le statut de « zone fibrée » sur deux territoires dans l'Aisne (51 communes) et la Loire (23 communes), où les départements déploient des Réseaux d'Initiative Publique en fibre optique, signe de la forte avancée du déploiement FttH dans les territoires ruraux.

Enfin, l'Arcep enrichit Ma connexion internet, son moteur de recherche cartographique de l'internet fixe, et sollicite à nouveau la communauté des acteurs du secteur pour l'accompagner dans ses travaux de fiabilisation du site.

ABONNEMENTS : Progression exceptionnelle des abonnements FttH au troisième trimestre 2020

- Au cours du troisième trimestre 2020, la croissance du nombre d'abonnements à très haut débit (débit maximum descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s) s'intensifie encore et atteint un niveau proche d'un million d'accès supplémentaires. Le nombre d'abonnements à très haut débit s'élève ainsi à 13,6 millions, soit 45% de l'ensemble des accès internet sur le territoire français (+9 points en un an) et 50% du nombre de locaux éligibles au très haut débit, en croissance de 3 points en un an.
- Cette progression provient en totalité de celle des abonnements FttH : près de 3 millions d'accès supplémentaires ont été activés en un an, portant leur nombre à 9,2 millions au 30 septembre 2020. Cette technologie représente désormais plus des deux tiers du nombre total d'accès à très haut débit.
- L'accélération de la croissance du nombre d'accès à très haut débit s'accompagne d'une contraction plus rapide du nombre d'accès à haut débit (-2,2 millions en un an contre -1,8 million un an auparavant). Ces derniers restent toutefois majoritaires, avec 16,7 millions d'abonnements.
- Le nombre total d'abonnements à haut et très haut débit atteint 30,3 millions à la fin du troisième trimestre 2020, en croissance de 215 000 en un trimestre et de 685 000 en un an (+2,3%).

DÉPLOIEMENTS : Le rythme des opérateurs s'est intensifié lors du troisième trimestre 2020

Au cours du troisième trimestre 2020, plus de 1,4 million de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, soit environ 23% de plus que sur la même période de l'année précédente pour devenir le second meilleur trimestre enregistré. Près de 3,9 millions de lignes ont d'ores et déjà été déployées au cours de l'année 2020 et ce, malgré la situation sanitaire.

- Au 30 septembre 2020, 22,3 millions de locaux étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 33% en un an.
- La majorité de la croissance se fait toujours dans la zone dite « AMII » : près de 900 000 locaux y ont été rendus éligibles ce trimestre et l'effort des opérateurs y est particulièrement important.
- En revanche, l'accélération observée au niveau national ne se traduit pas dans les zones très denses où un rythme insuffisant s'est installé depuis de nombreux trimestres.

- Le rythme des déploiements des lignes FttH dans la zone d'initiative publique a permis d'atteindre le la place de second meilleur trimestre jamais enregistré, seconde meilleure progression enregistrée ce trimestre avec plus de 450 000 locaux rendus éligibles.
- Au total, à la fin du troisième trimestre 2020, 27,2 millions de locaux étaient éligibles à des services à très haut débit, toutes technologies confondues, dont 20,4 millions en dehors des zones très denses.

Suivi de la réalisation des engagements opposables de déploiement FttH

L'Arcep est en charge du contrôle du respect des engagements d'Orange et de SFR souscrits par les deux opérateurs en zone « AMII » (appel à manifestation d'intention d'investissement).

À la fin du troisième trimestre 2020, environ 72% des locaux des communes sur lesquelles Orange s'est engagé et 82% de ceux dans les communes sur lesquelles SFR s'est engagé ont été rendus raccordables. L'observatoire prochain pour le quatrième trimestre 2020, au cours duquel la production de nouvelles lignes FttH est habituellement très élevée, permettra de quantifier précisément le niveau d'atteinte des objectifs par les opérateurs.

L'Arcep étend aujourd'hui la publication de ce suivi aux autres engagements opposables de déploiement FttH souscrits par certains opérateurs auprès de collectivités dans la cadre d'Appels à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL).

Ce qui est publié aujourd'hui :

- [L'observatoire des services fixes haut et très haut débit – les chiffres du 3e trimestre 2020](#)
- [Open data](#)

Éléments manquants qui seront publiés dans les prochaines semaines :

- La mise à jour de [cartefibre.arcep.fr](#), pour le suivi spécifique des déploiements FttH
- Les chiffres de mutualisation des réseaux FttH

PREMIÈRES ATTRIBUTIONS DU STATUT DE « ZONE FIBRÉE »

Le statut de « zone fibrée », inscrit dans la loi, vise à qualifier les territoires où le réseau en fibre optique à très haut débit est entièrement déployé et opérationnel et présente donc des conditions favorables à une migration de masse du réseau cuivre vers la fibre. L'obtention du statut met notamment fin dans la zone concernée à l'obligation d'installation des lignes téléphoniques en cuivre dans les constructions neuves, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'immeubles groupant plusieurs logements ou locaux à usage professionnel.

En date du 1er décembre 2020, l'Autorisé a attribué le statut de « zone fibrée » en vertu de l'article L. 33-11 du CPCE aux deux premières demandes déposées par :

- La société THD 42 Exploitation et le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire (SIEL), sur 23 communes de ce département.
- La société Aisne THD et l'Union des Secteurs d'Énergies du Département de l'Aisne (USEDA), sur 51 communes de ce département.

Ces deux attributions sont le témoin du fort rythme de déploiement observé sur ces deux départements au cours des derniers trimestres et plus globalement du rythme croissant des déploiements des Réseaux d'Initiative Publique.

Ce qui est publié aujourd'hui :

- [Décision n° 2020-1420](#)
- [Décision n° 2020-1421](#)
- [La page « zone fibrée » du site de l'Arcep](#)

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
ane-lise.lucas@arcep.fr
 Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'Arcep

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

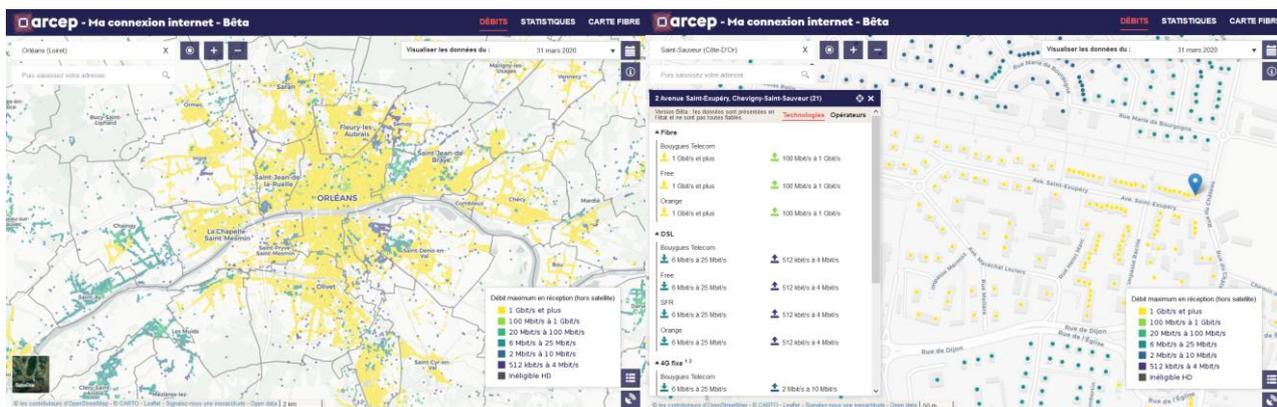
Abonnez-vous

Flux RSS
 Lettre électronique
 Listes de diffusion

ÉVOLUTION DU SITE MA CONNEXION INTERNET, POUR MIEUX CONNAITRE LES DÉBITS DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE

Lancé en phase bêta au mois d'avril, le moteur de recherche cartographique de l'internet fixe « Ma connexion Internet » a bénéficié du retour d'expérience de plus d'une centaine d'utilisateurs : collectivités locales, préfectures, opérateurs, entreprises (aide au déménagement, connectivité en télétravail) ont ainsi contribué aux importants travaux d'amélioration menés par l'Autorité. L'Arcep les remercie et réitère, avec cette nouvelle publication, son appel à la communauté des utilisateurs dans la perspective de la mise en ligne d'une version plus complète et plus fiable du site au printemps 2021.

La poursuite de ces travaux permet de présenter ce jour une version de « Ma connexion internet » intégrant une mise à jour des données présentées (les données du 1^{er} trimestre 2020), l'ajout de nombreux opérateurs locaux, l'enrichissement de l'affichage des cartes et une meilleure fiabilité des données.



Ce qui est publié aujourd'hui :

- [Site en version bêta](#)
- [Open Data de ma connexion internet](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
ane-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'Arcep

www.arcep.fr
 @ARCEP Facebook
 LinkedIn Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion